

Le Conseil des Ministres s'est réuni, le jeudi 8 novembre 2012, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur le Président Macky Sall.

Ouvrant la réunion hebdomadaire du Conseil, le Chef de l'Etat a présenté une communication portant sur la politique des prix appliquée sur le marché national aux denrées de première nécessité, le riz, l'huile et le sucre, sur l'Economie numérique, et enfin, sur le Fonds souverain d'Investissements stratégiques (FONSIS).

Abordant le premier point de son exposé, le Président de la République a fait un tableau complet de l'évolution des prix concernant ces trois denrées stratégiques. Il a, à cet égard, indiqué, en se basant sur les statistiques de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), que près de six mois après l'entrée en vigueur de la baisse des prix décidée par son gouvernement, la tendance à la baisse sur l'ensemble des prix des denrées ciblées a été bien réelle.

Le Président de la République a fait deux constats pour le déplorer fortement: le prix du sucre dépasse anormalement de 63,3 FCFA le prix de référence retenu en contrepartie d'une subvention de 8 milliards de FCFA dérogée par l'Etat. Il a ainsi demandé au Premier ministre d'étudier la raison de cet écart constaté au niveau du prix du sucre en poudre sur le marché.

Le Chef de l'Etat a également noté que le prix du kilogramme de riz brisé ordinaire connaît, depuis le mois de mai dernier, une lente et progressive remontée qui a fait passer son prix de 291 FCFA le kilogramme à 303 FCFA en fin septembre 2012. Là aussi, le gouvernement a été invité par le Chef de l'Etat à étudier les raisons de cette variation du prix au détail.

Le même constat de hausse a été noté sur le prix de l'huile d'arachide (3,5%). En revanche, concernant l'huile Ninal, le Président de la République a indiqué qu'il avait été noté une stabilité sur son prix et sur celui de la Dosette de 250 ml fabriqué au Sénégal.

Pour conclure sur cette question majeure des prix, le Chef de l'Etat a réaffirmé son attachement à la bataille contre la cherté de la vie et donné des instructions au gouvernement pour qu'il travaille à maintenir la vigilance de tous les instants, pour éviter que les prix ne retournent progressivement à leur niveau d'avril. La bataille contre la vie chère doit demeurer plus que jamais une priorité.

Evoquant le cours du blé pour la farine de pain, le Président de la République a donné des instructions au gouvernement pour engager des discussions avec les acteurs de la filière.

Abordant le second point de son exposé : l'Economie numérique, le Président de la République a exhorté le Premier ministre à travailler dans la mise en place d'une société numérique au Sénégal, à travers la définition d'une stratégie nationale de l'économie numérique et d'un plan de développement de la sous-traitance en matière de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Il l'a également invité à assurer une promotion hardie des investissements dans le domaine, y compris par la création de villages numériques, de centres de données publiques et privées (data center) et d'une usine d'assemblage d'ordinateurs à bas coûts, par la réforme du Code des Télécommunications, par le redéploiement de technologies de l'information et de la communication dans le domaine de l'éducation (accès des élèves au e-learning) et de la santé, ainsi que par la promotion de l'utilisation des TIC dans tous les secteurs économiques et sociaux du pays.

S'exprimant sur sa décision de mettre prochainement en place un Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONSIS), le Chef de l'Etat a indiqué qu'il s'agit là d'un nouvel instrument au service de notre politique économique qui va promouvoir le rôle de l'Etat en tant qu'investisseur, partenaire et complément du secteur privé, pour soutenir les investissements directs afin d'accélérer le développement économique et social du pays, en créant de la richesse et des emplois pour les générations présentes et futures.

Parlant de son agenda diplomatique, le Chef de l'Etat a informé le Conseil de la visite au Sénégal du Président Alassane Dramane Ouattara de Côte d'Ivoire qu'il a reçu en marge des festivités marquant le cinquantième anniversaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Le Président de la République a, en outre, informé le Conseil de sa participation au sommet de la CDEAO prévue à Abuja en fin de semaine. Il se rendra également à la Haye à l'invitation de la CPI.

Succédant au Président de la République, le Premier Ministre, Abdou Mbaye a rendu compte au Conseil des activités gouvernementales. A ce titre, le Premier Ministre a mis un accent particulier sur la cérémonie marquant la validation officielle de la Stratégie nationale de Développement économique et sociale prévue sur la période 2013-2017.

Cette Stratégie, a souligné le Premier Ministre, doit préparer notre pays à réussir les conditions d'une croissance plus soutenue et durable. Une croissance inclusive, favorisant la création massive d'emplois, en vue d'une réduction conséquente des inégalités sociales et spatiales, mais aussi pour favoriser une réduction significative de la pauvreté et du nombre des pauvres au Sénégal.

En définitive, il s'agit, pour le Premier ministre, de conduire une politique vigoureuse qui assure efficacement la protection des couches les plus vulnérables, la restauration de l'Etat de droit, garantit la sécurité, la paix sociale, la stabilité politique et institutionnelle. Pour la mise en œuvre de cette stratégie, le Premier Ministre a indiqué qu'il a invité l'équipe gouvernementale à prendre, dès à présent, toutes les mesures pour l'amélioration de l'exécution budgétaire, ainsi que les taux de décaissement, pour assurer dans les meilleures conditions des succès les financements des programmes et projets.

Le Premier Ministre a également invité les membres du Gouvernement à assurer la mise en place dans chaque département ministériel d'un dispositif performant de pilotage, de coordination et de

suivi-évaluation qui devra permettre de renseigner tous les indicateurs clés de la Stratégie, afin de mieux orienter les choix des investissements décidés.

Le secteur privé national, considéré comme un atout et un acteur clé de l'ensemble de la Stratégie, a été invité par le Premier Ministre à soutenir l'avènement d'une croissance forte et durable.

Le Ministre de l'Economie et des Finances a complété le Premier Ministre en donnant des éléments d'éclairage sur le déploiement opérationnel de la nouvelle Stratégie nationale de développement économique et social. Il a également informé le Conseil du lancement d'un nouvel emprunt obligataire par l'Etat.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait un tour d'horizon de l'actualité internationale, en revenant sur la réélection du Président Barak Obama des Etats-Unis. Il a informé le Conseil de la participation du Chef de l'Etat au prochain sommet de la CEDEAO prévu à Abuja au Nigéria et dont l'ordre du jour sera consacré à la crise dans le Nord Mali et à la situation en Guinée Bissau.

Le Ministre du Tourisme et des Loisirs a présenté au Conseil un document de Politique générale sur le tourisme qui sera exécuté au cours des cinq prochaines années. Le document, qui a été largement discuté, propose un plan d'intervention reposant sur une vingtaine de mesures destinées à assurer une relance du tourisme, tendant entre autres à restaurer la confiance des professionnels du voyage, à assurer un important programme de constructions de sites et de réceptifs hôteliers.

Au titre des textes, le Conseil a examiné et adopté :

Un projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord portant création de la Commission mixte de Coopération entre la République du Sénégal et l'Etat du Koweït, signé à Dakar le 25 juillet 2009;

Un projet de décret portant application de la loi 2011-06 du 30 mars 2011 portant transformation des permis d'habiter, titres similaires et titres fonciers.

Au terme de la réunion, le Conseil des Ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Monsieur Ibrahima Sall, Economiste, est nommé Directeur général de la SICAP en remplacement de Monsieur Ababacar Ndao, appelé à d'autres fonctions

Monsieur Doudou Ndoye, Avocat, est nommé Président de la Commission nationale sur la réforme foncière ;

Monsieur Elhadji Abdourahmane Diouf, Juriste spécialiste du Droit international économique, est nommé Directeur général de la Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES), en remplacement de Monsieur Ibrahima Diallo.

Monsieur Mamadou Niang, Administrateur civil principal, matricule de solde 506.705/A, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement, au Ministère de l'Économie et des Finances, en remplacement de Monsieur Doudou Ndiaye Kaïré.

Monsieur Mamadou Moustapha Bâ, Economiste Planificateur, matricule de solde 513.902/D, est nommé Directeur de la Coopération économique et financière, en remplacement de Monsieur Massar Wagué, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Racine Talla, journaliste, expert en communication, est nommé Directeur général de la Radiodiffusion Télévison sénégalaise (RTS), en remplacement de Monsieur Babacar Diagne appelé à d'autres fonctions.

Signé

Abdou Latif Coulibaly

Ministre chargé de la Promotion de la bonne gouvernance

Porte-parole du Gouvernement

[Revenir](#)

